

### Diffusions récentes

- Bulletin *STI en bref* sur l'innovation dans les entreprises du Québec entre 2015 et 2017
- Mise à jour de tableaux dans les sections Recherche et développement (R-D) – Ensemble des secteurs (DIRD), Secteur des entreprises (DIRDE), Secteur de l'enseignement supérieur (DIRDES) et Secteur de l'État (DIRDET)

### À venir

- *Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, édition 2017-2018* – Des tableaux de résultats ainsi que des faits saillants seront diffusés à l'été 2019.
- *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2017* – Les tableaux de résultats seront diffusés à l'été 2019.
- *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires, édition 2018* – La diffusion des résultats de cette troisième édition de l'enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est prévue à l'automne 2019. Ces résultats pourront être comparés avec ceux de l'édition 2016. Les principaux thèmes abordés dans l'enquête sont l'utilisation d'Internet, le commerce en ligne et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications par les entreprises du Québec.
- *Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, édition 2017* – L'ISQ exploite les données québécoises de cette enquête de Statistique Canada. La diffusion de tableaux de résultats pour le Québec est prévue à l'automne 2019.
- Parution de l'édition 2019 du *Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec*, à l'automne 2019.

## Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2016

### Points saillants

En 2016, au Québec, 63 705 diplômes ont été décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur, dont 56 139 grades. Par rapport à 2015, le nombre de grades décernés a augmenté de 3,9 % dans l'ensemble – il a notamment connu une forte hausse au deuxième cycle (8,5 %).

De 2006 à 2016, au Québec et en Ontario, la part des grades décernés aux étudiants internationaux a augmenté aux trois cycles, mais particulièrement au deuxième et au troisième cycle :

- au Québec, elle s'est accrue de 5,7 points de pourcentage au deuxième cycle et de 13,7 points au troisième cycle pour atteindre 24,9 % et 28,8 % respectivement ;
- en Ontario, elle s'est accrue de 11,9 points de pourcentage au deuxième cycle et de 9,1 points au troisième cycle pour atteindre 23,2 % et 19,4 % respectivement.

Au Québec, peu importe le cycle, les diplômés obtiennent leur grade plus tardivement que leurs homologues en Ontario. Cela s'explique en bonne partie par la différence entre les systèmes d'éducation des deux provinces. Dans ce contexte, l'examen des données de 2001 à 2016 révèle que, dans les deux provinces, l'obtention du grade est plus précoce chez les femmes que chez les hommes, au premier et au deuxième cycle, tant chez les étudiants internationaux que chez les citoyens canadiens et les résidents permanents (sauf, pour ces derniers, pendant une courte période au premier cycle en Ontario).

Au Québec et en Ontario, de manière générale, les étudiants internationaux obtiennent leur grade de façon plus hâtive que les autres étudiants. À l'opposé, peu importe le cycle, les résidents permanents obtiennent leur grade de façon plus tardive.

# Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2016

Christine Lessard, agente de recherche

Ce bulletin s'intéresse aux diplômés de l'enseignement tertiaire qui, en 2016, au Québec, ont obtenu un diplôme aux niveaux baccalauréat ou supérieur. Il met l'accent sur ceux d'entre eux qui ont obtenu un grade au premier, au deuxième ou au troisième cycle, soit un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat ou des titres équivalents<sup>1</sup>. Ce choix se justifie par le fait que les grades sont les titres scolaires les plus fréquemment décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur et que peu importe l'endroit au Canada, selon le cycle, ils sanctionnent des études de niveaux comparables.

L'analyse s'appuie sur les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada. Dans un premier temps, elle consiste à mettre les données en perspective et à en faire un examen sommaire. Ainsi, les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur sont situés parmi ceux de l'enseignement postsecondaire – dont ceux de l'enseignement tertiaire – classés selon les niveaux de la *Classification internationale type de l'éducation* (CITE) (voir l'encadré). Les données sont fournies pour la période allant de 2006 à 2016, tant pour le Québec que pour l'Ontario. Les diplômés ayant obtenu un grade retiennent ensuite l'attention; ils sont répartis selon le cycle, le sexe, le domaine d'études – domaine lié aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM) ou autre domaine d'études – et le statut au regard de la résidence et de la citoyenneté, c'est-à-dire selon qu'ils sont citoyens canadiens, résidents permanents ou étudiants internationaux.

Dans un deuxième temps, l'analyse consiste à comparer différentes populations de diplômés selon l'âge à l'obtention du grade, selon le cycle. À cette fin, la mesure la plus appropriée serait l'âge médian des diplômés à l'obtention du grade, c'est-à-dire l'âge au-dessus et en deçà duquel les plus âgés et les plus jeunes se trouveraient en nombre égal. Malheureusement, les données dont nous disposons ne comprennent pas cette mesure. Cependant, elles sont réparties par tranches d'âge, ce qui nous permet d'établir que, sauf exception, l'âge médian à l'obtention du grade se situe :

- entre 20 et 24 ans au premier cycle;
- entre 25 et 29 ans au deuxième cycle;
- entre 30 et 34 ans au troisième cycle.

Nous procédons donc à l'analyse en comparant le pourcentage des diplômés qui ont obtenu un grade au premier, au deuxième ou au troisième cycle avant l'âge de 25 ans, de 30 ans ou de 35 ans, respectivement, dans différentes populations définies selon le sexe et le statut au regard de la résidence et de la citoyenneté, au Québec et en Ontario. Les données examinées couvrent la période allant de 2001 à 2016.

## En 2016, au Québec, le nombre de diplômés aux niveaux baccalauréat et supérieur s'est accru de 3,2% par rapport à 2015

En 2016, au Québec, 153 312 personnes ont obtenu un diplôme à l'enseignement postsecondaire, dont 115 335 (ou 75,2%) à l'enseignement tertiaire (tableau 1)<sup>2</sup>. Plus de la moitié (55,2%) de ces diplômés du tertiaire, soit 63 705 personnes, se classent aux niveaux baccalauréat ou supérieur. La plupart d'entre eux (88,1%) ont obtenu un grade de premier (39 576), de deuxième (14 337) ou de troisième cycle (2 226); les autres ont reçu un autre type de sanction d'études.

Par rapport à 2015, le nombre de diplômés aux niveaux baccalauréat et supérieur a progressé de 3,2%. Le nombre de grades décernés a augmenté de 3,9% dans l'ensemble; il s'est accru de 2,6% au premier cycle et de 8,5% au deuxième cycle, tandis qu'il est resté stable au troisième cycle.

En Ontario, 114 090 personnes ont obtenu un diplôme aux niveaux baccalauréat et supérieur en 2016 (tableau 2). La quasi-totalité d'entre elles (113 259) a obtenu un grade de premier (88 230), de deuxième (21 900) ou de troisième cycle (3 129). Par rapport à 2015, le nombre de diplômés aux niveaux baccalauréat et supérieur a diminué de 2,3% en raison d'une baisse de 3,8% du nombre de grades décernés au premier cycle, essentiellement dans les programmes postérieurs au baccalauréat, études supérieures exclues<sup>3</sup>. Aux deuxième et troisième cycles, le nombre de grades décernés a augmenté de 3,0% et de 2,3% respectivement.

En 2016, la part des grades décernés aux cycles supérieurs atteint 29,5% au Québec et 22,1% en Ontario. De 2006 à 2016, cette part a augmenté dans les deux provinces, gagnant respectivement 4,2 et 5,5 points de pourcentage.

1. Plus loin, nous utilisons plutôt les appellations « grades de premier cycle », « grades de deuxième cycle » et « grades de troisième cycle ». Dans certaines provinces, dont l'Ontario, les grades de premier cycle sont susceptibles d'être décernés à l'issue de programmes de premier cycle, de programmes postérieurs au baccalauréat, études supérieures exclues, et de programmes de la catégorie « autres programmes » du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada.
2. De nombreuses notes accompagnent les tableaux d'où sont tirées les données commentées dans ce bulletin. Pour éviter de reproduire ces notes sous les tableaux et figures, nous les présentons en encadré à la suite du texte.
3. En Ontario, le nombre de grades décernés à l'issue de ces programmes atteignait 6 201 en 2012. Il a ensuite diminué, mais essentiellement entre 2015 (5 766) et 2016 (2 730). Concentrée dans le domaine de l'éducation, la baisse renvoie à la transition d'un programme de baccalauréat en éducation d'une durée de un an vers un programme d'une durée de deux ans. Nous remercions madame Isabelle Bussièrès de Statistique Canada qui nous a fourni des explications à ce propos.

**Diplômés de l'enseignement tertiaire (aussi appelé enseignement supérieur)** – Les diplômés de l'enseignement tertiaire ont obtenu un diplôme classé aux niveaux 5, 6, 7 ou 8 de la *Classification internationale type de l'éducation* (CITE) de 2011<sup>1</sup>, soit :

- à l'enseignement supérieur de cycle court (niveau 5) ;
- au niveau licence [baccalauréat] ou équivalent (niveau 6) ;
- au niveau master [maîtrise] ou équivalent (niveau 7) ;
- au niveau doctorat ou équivalent (niveau 8).

La CITE constitue la référence internationale en matière de classement des programmes éducatifs et des diplômes. Son usage facilite la comparaison des statistiques de l'éducation entre des territoires ou des États ayant des systèmes scolaires différents. Le maintien et la mise à jour de la CITE est sous la responsabilité de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont susceptibles d'occuper un emploi en science et technologie, d'où l'intérêt à leur égard. Plusieurs indicateurs du *Tableau de bord* de l'OCDE sur la science, la technologie et l'industrie les concernent<sup>2</sup>.

**Diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur** – Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur ont obtenu un diplôme classé aux niveaux 6, 7 et 8 de la CITE de 2011, dans un établissement postsecondaire public du Québec (ou d'une autre province ou du Canada, pour des fins de comparaison).

**Étudiants internationaux** – « Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' »étudiants internationaux« comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet<sup>3</sup>. »

**Étudiants étrangers** – « Les étudiants étrangers correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' »étudiants étrangers« inclut tous les étudiants internationaux, de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents<sup>4</sup>. »

1. Au sujet de ce classement, voir : OCDE, EUROSTAT et INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (2016), *Guide opérationnel CITE 2011 : Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, [En ligne], Paris, Institut de statistique de l'UNESCO, 120 p. doi : [dx.doi.org/10.1787/9789264248823-fr](https://dx.doi.org/10.1787/9789264248823-fr).
2. OCDE (2018), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017. La transformation numérique*, [En ligne], Éditions OCDE, Paris. doi : [dx.doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2017-fr](https://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2017-fr). Voir également OCDE (2016), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015. L'innovation au service de la croissance et de la société*, [En ligne], Éditions OCDE, Paris. doi : [dx.doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2015-fr](https://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-fr). Dans ces ouvrages, le terme « enseignement supérieur » est plutôt employé.
3. STATISTIQUE CANADA (2018), « A4 – Étudiants internationaux », dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2018*, [En ligne], produit n° 81-604X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 53. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-604-x/81-604-x2018001-fra.pdf](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-604-x/81-604-x2018001-fra.pdf)].
4. *Ibid.*, p. 53.

## De 2006 à 2016, au Québec, la part des grades décernés aux femmes a fortement augmenté aux cycles supérieurs

Au Québec, en 2016, la part des grades décernés à des femmes est de 60,6 % au premier cycle, de 53,4 % au deuxième cycle et de 48,0 % au troisième cycle (tableau 3). En Ontario, les pourcentages sont du même ordre (58,8 %, 55,0 % et 46,6 %).

Par rapport à 2006, la part des grades décernés à des femmes au Québec a légèrement reculé au premier cycle (de 0,9 point de pourcentage), mais s'est fortement accrue aux deuxième et troisième cycles (de 5,5 et de 5,7 points respectivement). En Ontario, les changements sont allés dans le même sens qu'au

Québec, du moins au premier cycle (recul de 2,9 points) et au troisième cycle (hausse de 2,7 points), la part des grades décernés à des femmes n'ayant pratiquement pas varié au deuxième cycle.

## En 2016, la part des grades décernés dans un domaine lié aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM) est moins élevée au Québec qu'en Ontario

Un peu moins du quart (23,1 %) des grades décernés au Québec en 2016 l'ont été dans un domaine lié aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM). Relativement peu élevée au premier cycle (19,0 %), la part atteint 28,9 % au deuxième cycle et 57,7 % au troisième cycle. En comparaison, 27,4 % des grades

Tableau 1

**Diplômés de l'enseignement postsecondaire répartis selon les niveaux de la *Classification internationale type de l'éducation (CITE)* de 2011, Québec, 2006 à 2016**

Niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	n										
<b>Niveaux 0 à 3<sup>1</sup></b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Enseignement postsecondaire<sup>2</sup></b>	<b>113 007</b>	<b>114 204</b>	<b>115 383</b>	<b>122 520</b>	<b>126 609</b>	<b>127 410</b>	<b>126 831</b>	<b>136 488</b>	<b>144 345</b>	<b>150 285</b>	<b>153 312</b>
Niveau 4: Enseignement postsecondaire non tertiaire <sup>3</sup>	32 946	33 852	34 623	37 302	38 994	36 477	35 253	37 194	37 872	36 876	37 194
Niveaux 5 à 8: Enseignement postsecondaire tertiaire	80 052	80 343	80 754	84 723	87 309	90 438	90 921	98 652	105 711	112 641	115 335
Niveau 5: Enseignement supérieur de cycle court <sup>4</sup>	32 580	31 560	30 735	33 699	35 199	37 152	37 557	40 416	45 780	50 889	51 627
<b>Niveaux 6 à 8: Baccalauréat et supérieur</b>	<b>47 472</b>	<b>48 786</b>	<b>50 022</b>	<b>51 024</b>	<b>52 113</b>	<b>53 289</b>	<b>53 361</b>	<b>58 236</b>	<b>59 934</b>	<b>61 755</b>	<b>63 705</b>
Niveau 6: Licence [baccalauréat] ou équivalent <sup>5</sup>	34 368	35 325	35 979	36 930	37 635	38 151	37 632	41 757	43 149	43 455	44 295
Grade	31 077	31 401	31 959	31 827	32 004	32 376	31 542	35 715	35 484	35 781	36 804
Autre genre de sanction	3 291	3 924	4 020	5 103	5 628	5 772	6 093	6 039	7 662	7 668	7 491
Niveau 7: Master [maîtrise] ou équivalent	11 850	12 033	12 426	12 402	12 837	13 287	13 956	14 598	14 799	16 071	17 184
Grade	11 826	12 009	12 399	12 339	12 780	13 251	13 896	14 544	14 745	16 011	17 109
Autre genre de sanction	24	21	24	36	27	21	42	21	18	18	33
Niveau 8: Doctorat ou équivalent	1 254	1 428	1 617	1 692	1 641	1 851	1 773	1 881	1 986	2 229	2 226
Exclus du compte <sup>6</sup>	9	9	6	495	306	495	657	642	762	768	783
<b>Grades selon le cycle</b>	<b>44 157</b>	<b>44 838</b>	<b>45 975</b>	<b>45 861</b>	<b>46 425</b>	<b>47 478</b>	<b>47 208</b>	<b>52 140</b>	<b>52 212</b>	<b>54 021</b>	<b>56 139</b>
Premier cycle	32 976	33 438	34 035	33 999	34 164	34 656	33 783	38 052	37 842	38 580	39 576
Cycles supérieurs	11 181	11 400	11 940	11 862	12 261	12 822	13 425	14 088	14 370	15 441	16 563
Deuxième cycle	9 927	9 972	10 323	10 170	10 620	10 971	11 652	12 207	12 384	13 212	14 337
Troisième cycle	1 254	1 428	1 617	1 692	1 641	1 851	1 773	1 881	1 986	2 229	2 226

1. Les niveaux 0 à 3 de la CITE correspondent respectivement à l'enseignement préprimaire (0), à l'enseignement primaire (1), à l'enseignement secondaire, premier cycle (2) et à l'enseignement secondaire, deuxième cycle (3).

2. Les diplômés du postsecondaire excluent les diplômés qui ont obtenu, dans un établissement postsecondaire, un diplôme associé au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE).

3. Comprend notamment les diplômés de programmes préuniversitaires.

4. Comprend notamment les diplômés de programmes de formation technique ou professionnelle.

5. Ce niveau comprend les diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle, sauf ceux l'ayant obtenu dans les domaines suivants qui sont inclus au niveau Master [maîtrise] ou équivalent (niveau 7): droit (LL.B., J.D., B.C.L.), dentisterie (D.D.S., D.M.D.), médecine (M.D.), optométrie (O.D.), pharmacie (Pharm. D., B.S., B.Sc., B. Pharm.) et médecine vétérinaire (D.V.M.).

6. Les diplômés de programmes préparatoires au premier cycle, de programmes préparatoires aux études supérieures (troisième cycle), de programmes de résidence dans le domaine de la santé, et de programmes d'études supérieures (post troisième cycle) sont exclus du compte.

Note: En raison des arrondissements, le total n'égalé pas toujours la somme des parties.

Source: Statistique Canada, Tableau 37-10-0070-01 – *Diplômés postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), le type de programme et le genre de sanction d'études*. [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=3710007001](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=3710007001)] (Consulté le 18 février 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

**Diplômés de l'enseignement postsecondaire répartis selon les niveaux de la *Classification internationale type de l'éducation* (CITE) de 2011, Ontario, 2006 à 2016**

Niveaux de la <i>Classification internationale type de l'éducation</i> (CITE) de 2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	n										
<b>Niveaux 0 à 3<sup>1</sup></b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Enseignement postsecondaire<sup>2</sup></b>	<b>147 861</b>	<b>163 608</b>	<b>162 285</b>	<b>166 791</b>	<b>175 821</b>	<b>184 698</b>	<b>192 354</b>	<b>200 154</b>	<b>205 968</b>	<b>209 316</b>	<b>213 789</b>
Niveau 4: Enseignement postsecondaire non tertiaire <sup>3</sup>	25 260	24 498	23 547	26 610	27 717	26 961	28 617	29 490	29 748	24 939	20 832
Niveaux 5 à 8: Enseignement postsecondaire tertiaire	122 601	139 110	138 738	140 181	148 104	157 737	163 737	170 664	176 220	184 377	192 957
Niveau 5: Enseignement supérieur de cycle court <sup>4</sup>	34 575	38 343	40 119	42 471	47 217	53 142	55 233	58 734	61 986	67 632	78 867
<b>Niveaux 6 à 8:</b>											
<b>Baccalauréat et supérieur</b>	<b>88 029</b>	<b>100 770</b>	<b>98 619</b>	<b>97 713</b>	<b>100 890</b>	<b>104 592</b>	<b>108 504</b>	<b>111 930</b>	<b>114 234</b>	<b>116 748</b>	<b>114 090</b>
Niveau 6: Licence [baccalauréat] ou équivalent <sup>5</sup>	71 373	83 481	79 755	77 178	78 306	81 078	84 360	86 811	87 876	89 037	85 548
Grade	71 142	83 199	79 452	76 881	77 757	80 496	83 772	86 070	87 231	88 299	84 717
Autre genre de sanction	231	285	306	297	549	585	588	741	648	738	831
Niveau 7: Master [maîtrise] ou équivalent	14 853	15 240	16 740	18 222	20 169	20 901	21 378	22 158	23 421	24 651	25 413
Grade	14 853	15 240	16 740	18 222	20 169	20 901	21 378	22 158	23 421	24 651	25 413
Autre genre de sanction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Niveau 8: Doctorat ou équivalent	1 803	2 049	2 124	2 313	2 415	2 613	2 766	2 961	2 937	3 060	3 129
Exclus du compte <sup>6</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Grades selon le cycle</b>	<b>87 798</b>	<b>100 488</b>	<b>98 316</b>	<b>97 413</b>	<b>100 341</b>	<b>104 013</b>	<b>107 919</b>	<b>111 189</b>	<b>113 589</b>	<b>116 007</b>	<b>113 259</b>
Premier cycle	73 248	85 344	81 741	79 248	80 469	83 280	86 694	89 100	90 276	91 686	88 230
Cycles supérieurs	14 550	15 144	16 575	18 165	19 872	20 733	21 225	22 089	23 313	24 321	25 029
Deuxième cycle	12 747	13 095	14 451	15 852	17 457	18 120	18 459	19 128	20 376	21 261	21 900
Troisième cycle	1 803	2 049	2 124	2 313	2 415	2 613	2 766	2 961	2 937	3 060	3 129

1. Les niveaux 0 à 3 de la CITE correspondent respectivement à l'enseignement préprimaire (0), à l'enseignement primaire (1), à l'enseignement secondaire, premier cycle (2) et à l'enseignement secondaire, deuxième cycle (3).

2. Les diplômés du postsecondaire excluent les diplômés qui ont obtenu, dans un établissement postsecondaire, un diplôme associé au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3 de la CITE).

3. Comprend notamment les diplômés de programmes préuniversitaires.

4. Comprend notamment les diplômés de programmes de formation technique ou professionnelle.

5. Ce niveau comprend les diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle, sauf ceux l'ayant obtenu dans les domaines suivants qui sont inclus au niveau Master [maîtrise] ou équivalent (niveau 7): droit (LL.B., J.D., B.C.L.), dentisterie (D.D.S., D.M.D.), médecine (M.D.), optométrie (O.D.), pharmacie (Pharm. D., B.S., B.Sc., B. Pharm.) et médecine vétérinaire (D.V.M.).

6. Les diplômés de programmes préparatoires au premier cycle, de programmes préparatoires aux études supérieures (troisième cycle), de programmes de résidence dans le domaine de la santé, et de programmes d'études supérieures (post troisième cycle) sont exclus du compte.

Note: En raison des arrondissements, le total n'égal pas toujours la somme des parties.

Source: Statistique Canada, Tableau 37-10-0070-01 – *Diplômés postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation* (CITE), le type de programme et le genre de sanction d'études, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001)] (Consulté le 18 février 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Tableau 3

**Diplômés ayant obtenu un grade selon diverses caractéristiques, par cycles, Québec et Ontario, 2006 et 2016**

	Tous les cycles		Premier cycle		Deuxième cycle		Troisième cycle	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	2006	2016
%								
<b>Québec</b>								
Hommes	42,1	41,8	38,5	39,4	52,1	46,5	57,7	52,0
Femmes	57,9	58,2	61,5	60,6	47,9	53,4	42,3	48,0
Domaines d'études liés aux STGM <sup>1</sup>	22,9	23,1	19,8	19,0	29,1	28,9	54,3	57,7
Autres domaines d'études (SACHES) <sup>2</sup>	77,1	76,9	80,2	81,0	70,9	71,1	45,9	42,5
Citoyens canadiens	81,8	78,3	87,9	86,0	64,3	61,7	61,2	50,1
Résidents permanents	8,5	8,2	5,4	5,6	16,5	13,4	23,7	21,0
Étudiants internationaux	9,7	13,4	6,7	8,4	19,2	24,9	15,1	28,8
Statut indéterminé	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
<b>Ontario</b>								
Hommes	39,7	42,2	38,3	41,1	45,4	45,0	56,1	53,5
Femmes	60,3	57,8	61,7	58,8	54,6	55,0	43,9	46,6
Domaines d'études liés aux STGM <sup>1</sup>	23,2	27,4	22,1	25,7	25,3	29,7	49,1	57,7
Autres domaines d'études (SACHES) <sup>2</sup>	76,8	72,6	77,9	74,3	74,7	70,3	50,7	42,3
Citoyens canadiens	80,3	82,1	83,1	86,1	67,7	68,6	55,1	61,1
Résidents permanents	7,4	7,1	6,2	6,4	13,0	8,2	19,6	19,7
Étudiants internationaux	5,6	10,7	4,5	7,3	11,3	23,2	10,3	19,4
Statut indéterminé	6,7	0,1	6,2	0,2	8,0	0,0	15,0	-0,2

1. Domaines d'études liés aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques, selon la variante « Regroupements STGM et SACHES » de la *Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016*.

2. Ces domaines d'études de la variante « Regroupements STGM et SACHES » de la CPE 2016 comprennent notamment la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales.

Note: En raison des arrondissements, le total n'égalise pas toujours 100,0%.

Source: Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires*, compilation spéciale, 20 mars 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

décernés en Ontario l'ont été dans un domaine lié aux STGM; la différence par rapport au Québec s'explique essentiellement par une plus forte proportion notée au premier cycle (25,7%).

Par rapport à 2006, la part des grades décernés au Québec dans un domaine lié aux STGM a peu varié, sauf au troisième cycle, où elle s'est accrue de 3,4 points de pourcentage. En comparaison, en Ontario, elle a crû à tous les cycles, particulièrement au troisième (de 8,6 points), où elle s'établit à 57,7 %, soit la part observée au Québec.

### De 2006 à 2016, la part des grades décernés aux étudiants internationaux s'est fortement accrue au Québec et en Ontario, surtout aux cycles supérieurs

En 2016, au Québec, les étudiants internationaux représentent 13,4% des diplômés ayant obtenu un grade et les résidents permanents, 8,2%. La part des grades décernés aux étudiants internationaux et celle des grades décernés aux résidents

permanents sont plus élevées au deuxième (24,9% et 13,4% respectivement) et au troisième cycle (28,8% et 21,0%) qu'au premier cycle (8,4% et 5,6%). En Ontario, on observe une situation similaire; mais, en proportion, on compte un moins grand nombre de grades décernés à des étudiants internationaux et à des résidents permanents qu'au Québec dans l'ensemble (10,7% et 7,1% respectivement) ainsi qu'aux trois cycles – sauf au premier cycle, dans le cas des résidents permanents.

En 2016, par rapport à 2006, dans les deux provinces, on constate une hausse marquée de la présence des étudiants internationaux parmi les diplômés ayant obtenu un grade: de 3,7 points de pourcentage au Québec et de 5,1 points en Ontario. Dans les deux provinces, les gains sont remarquables aux cycles supérieurs:

- au Québec, la part des grades décernés aux étudiants internationaux a augmenté de 5,7 points au deuxième cycle et de 13,7 points au troisième cycle;
- en Ontario, elle a augmenté de 11,9 points au deuxième cycle et de 9,1 points au troisième cycle.

Dans les deux provinces, la part des grades décernés à des résidents permanents est légèrement plus faible en 2016 qu'en 2006. Au Québec, la baisse se manifeste aux deux cycles supérieurs, tandis qu'en Ontario, elle se concentre au deuxième cycle.

En 2016, par rapport à 2006, au Québec, la part des grades décernés aux citoyens canadiens a diminué à tous les cycles, notamment au troisième (de 11,1 points de pourcentage). En Ontario, il semble qu'elle ait augmenté à tous les cycles, mais les données sont sujettes à caution parce qu'en 2006 – et jusqu'en 2009 – une forte proportion de diplômés n'ont pu être classés selon les critères de résidence et de citoyenneté. De fait, en 2016, par rapport à 2010 (année à partir de laquelle le problème semble résolu), la part des grades décernés à des citoyens canadiens a reculé de 4,0 points de pourcentage et celle des grades décernés à des résidents permanents, de 0,9 point, tandis que la part des grades décernés à des étudiants internationaux a augmenté de 5,0 points (données non présentées).

## L'âge d'obtention du grade, selon le cycle

### En 2016, au Québec, l'obtention du grade est plus précoce chez les femmes que chez les hommes, peu importe le cycle

En 2016, au Québec, les moins de 25 ans représentent 54,1 % des diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle (tableau 4). En proportion, ils sont plus nombreux parmi les femmes (56,8 %) que parmi les hommes (49,9 %). De 2001 à 2016, la proportion des moins de 25 ans parmi les diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle a varié, diminuant jusqu'en 2009, s'accroissant ensuite pour reculer de nouveau à partir de 2013 (figure 1). Cependant, tout au long de la période, la proportion des moins de 25 ans est demeurée plus élevée chez les femmes que chez les hommes ; la différence entre les sexes s'est toutefois légèrement atténuée.

L'obtention manifestement plus précoce du grade par les femmes se vérifie également au deuxième cycle ainsi qu'au troisième cycle, du moins en 2016. Cette année-là, parmi les diplômés ayant obtenu un grade :

- la proportion des moins de 30 ans est de 60,6 % chez les femmes et de 53,3 % chez les hommes, au deuxième cycle ;
- la proportion des moins de 35 ans est de 62,9 % chez les femmes et de 59,1 % chez les hommes, au troisième cycle.

L'observation de la période allant de 2001 à 2016 révèle qu'à partir de 2010, les moins de 30 ans sont devenus proportionnellement plus nombreux à obtenir leur grade au deuxième cycle (figure 2).

Au troisième cycle, c'est de 2001 à 2008 qu'un « rajeunissement » similaire s'est produit alors que la proportion des moins de 35 ans parmi les diplômés ayant obtenu leur grade a augmenté (figure 3). Au deuxième cycle comme au troisième cycle, la tendance est la même chez les hommes et chez les femmes. Au deuxième cycle, l'obtention plus précoce du grade par les femmes est observée tout au long de la période, quoique la différence entre les sexes aille en diminuant. Au troisième cycle, la situation est variable : au fil du temps, il ne semble pas y avoir de différence très marquée entre les hommes et les femmes quant à l'âge d'obtention du grade.

### En Ontario comme au Québec, l'obtention du grade est plus hâtive chez les femmes, sauf au troisième cycle

En Ontario, peu importe le cycle, l'obtention des grades est plus hâtive qu'au Québec<sup>4</sup>. En 2016, parmi les diplômés ayant obtenu un grade :

- la part des moins de 25 ans est de 73,5 % au premier cycle ;
- celle des moins de 30 ans est de 67,1 % au deuxième cycle ;
- celle des moins de 35 ans est de 65,0 % au troisième cycle.

Sauf au troisième cycle, l'obtention des grades est plus précoce chez les femmes que chez les hommes. La différence entre les sexes à cet égard est toutefois moins prononcée qu'au Québec. Au deuxième cycle, par exemple, la part des moins de 30 ans parmi les diplômés ayant obtenu un grade en 2016 est de 2,5 points de pourcentage plus élevée chez les femmes (68,3 %) que chez les hommes (65,8 %), tandis qu'au Québec, elle est de 7,3 points plus élevée chez elles que chez eux. Au troisième cycle, en Ontario, l'obtention du grade est plus précoce chez les hommes que chez les femmes ; en effet, la proportion des moins de 35 ans est plus élevée parmi eux que parmi elles en 2016 et, sauf exception, depuis 2001<sup>5</sup>.

De 2001 à 2016, peu importe le cycle, on observe en Ontario un rajeunissement marqué des diplômés ayant obtenu un grade. Ce rajeunissement est révélé par l'accroissement de la part des moins de 25 ans parmi ceux du premier cycle, de la part des moins de 30 ans parmi ceux du deuxième cycle et de la part des moins de 35 ans parmi ceux du troisième cycle. Tout au long de la période, l'obtention plus précoce du grade par les femmes est observée au premier ainsi qu'au deuxième cycle, où la différence entre les sexes diminue toutefois, comme au Québec.

4. Cela s'explique en partie par le fait que, dans le système scolaire ontarien, il n'y a pas de formation collégiale préuniversitaire sanctionnée par un diplôme comme au Québec. L'accès à un programme de baccalauréat (à l'université ou dans certains collèges) est possible après le cours secondaire, qui comprend une année de plus qu'au Québec.

5. On notera qu'en 2016, la part des moins de 35 ans parmi les femmes ayant obtenu un grade de troisième cycle est sensiblement la même au Québec (62,9 %) et en Ontario (63,1 %).

Tableau 4

**Répartition cumulée par groupes d'âge des diplômés ayant obtenu un grade de premier, de deuxième ou de troisième cycle, selon le sexe, Québec et Ontario, 2016**

	Québec			Ontario		
	Les deux sexes <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	Les deux sexes <sup>1</sup>	Hommes	Femmes
	% cumulatif					
<b>Premier cycle</b>						
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 25 ans	54,1	49,9	56,8	73,5	70,8	75,4
Moins de 30 ans	85,8	85,7	85,8	91,9	92,3	91,6
Moins de 35 ans	92,4	92,9	92,1	95,8	96,4	95,3
Moins de 40 ans	96,0	96,5	95,7	97,4	97,9	97,0
Tous âges <sup>2</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Deuxième cycle</b>						
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 25 ans	10,9	9,3	12,3	19,8	16,9	22,3
Moins de 30 ans	57,2	53,3	60,6	67,1	65,8	68,3
Moins de 35 ans	75,3	71,9	78,3	82,7	82,6	82,9
Moins de 40 ans	86,6	84,8	88,1	90,0	90,4	89,9
Tous âges <sup>2</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Troisième cycle</b>						
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 25 ans	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0
Moins de 30 ans	16,7	14,5	18,8	21,2	22,6	19,5
Moins de 35 ans	61,0	59,1	62,9	65,0	66,3	63,1
Moins de 40 ans	81,6	80,3	82,8	82,3	84,2	79,8
Tous âges <sup>2</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend, lorsqu'il y en a, les diplômés dont le sexe est inconnu.

2. Comprend, lorsqu'il y en a, les diplômés dont l'âge n'est pas déclaré.

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0087-01 – Diplômés postsecondaires, selon le type de programme, genre de sanction d'études, groupes d'âge et sexe*, [En ligne]. [\[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701\]](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701) (Consulté le 18 février 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Figure 1

**Part des diplômés de moins de 25 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de premier cycle, selon le sexe, Québec et Ontario, 2001 à 2016**

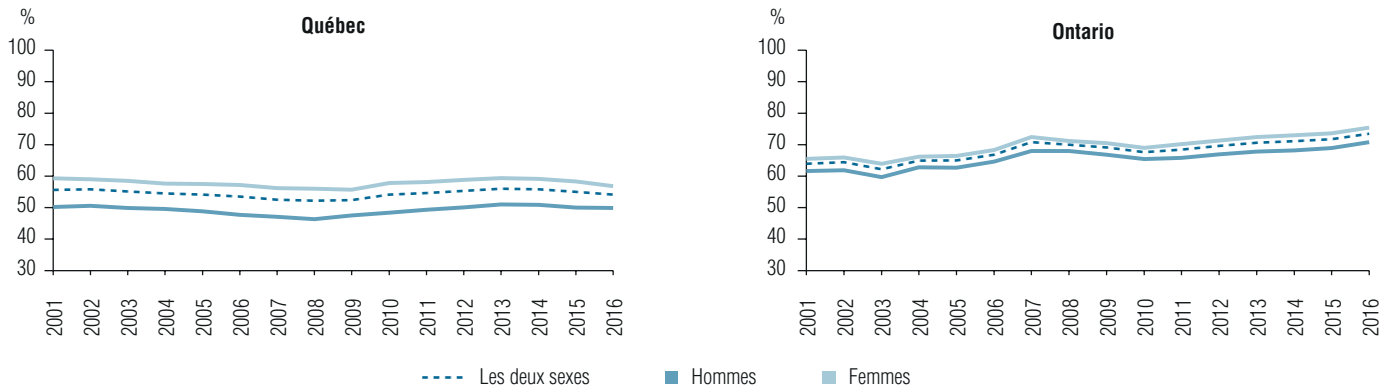


Figure 2

**Part des diplômés de moins de 30 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de deuxième cycle, selon le sexe, Québec et Ontario, 2001 à 2016**

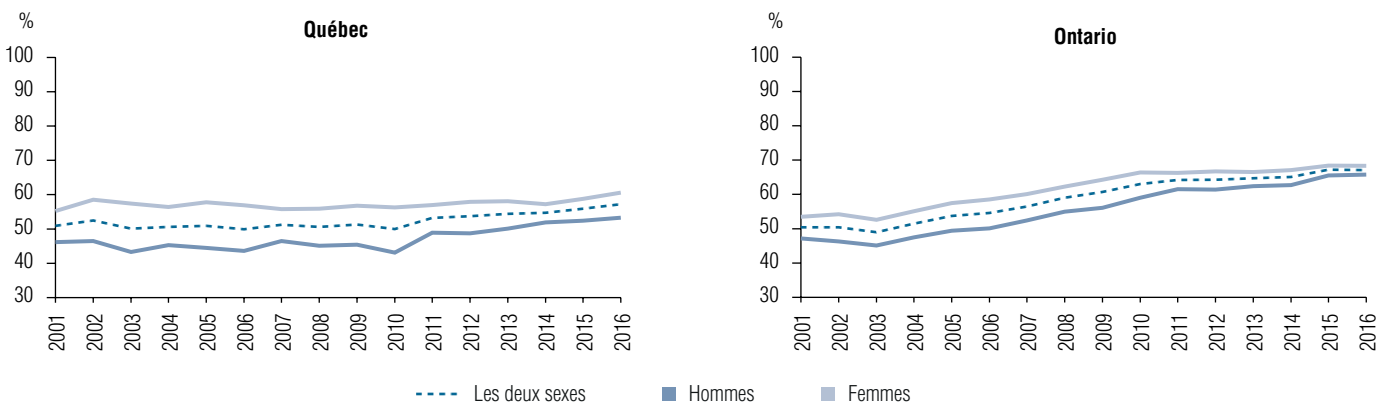
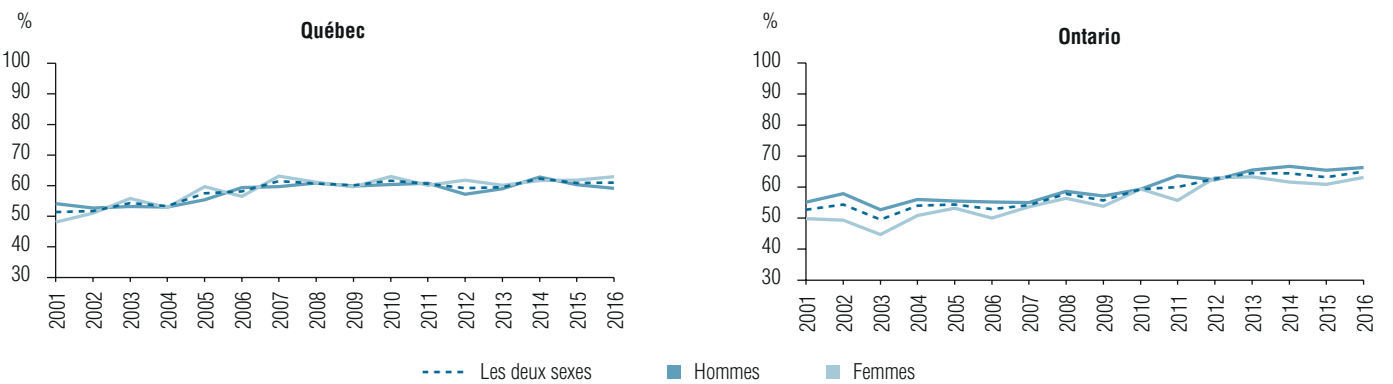


Figure 3

**Part des diplômés de moins de 35 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de troisième cycle, selon le sexe, Québec et Ontario, 2001 à 2016**



Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0087-01 – Diplômés postsecondaires, selon le type de programme, genre de sanction d'études, groupes d'âge et sexe*, [En ligne]. [\[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701\]](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701) (Consulté le 18 février 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## De 2001 à 2016, au Québec, la part des moins de 25 ans parmi les diplômés qui ont obtenu un grade de premier cycle est restée au moins deux fois plus élevée chez les étudiants internationaux que chez les résidents permanents

La répartition des données selon que les diplômés sont citoyens canadiens, résidents permanents ou étudiants internationaux montre que l'âge d'obtention du grade, selon le cycle, varie d'un groupe à l'autre, parfois de façon considérable, tant au Québec qu'en Ontario.

Au Québec, au premier cycle, tout au long de la période allant de 2001 à 2016, la part des moins de 25 ans parmi les diplômés qui ont obtenu un grade est au moins deux fois plus élevée chez les étudiants internationaux que chez les résidents permanents, et elle domine largement la part observée chez les citoyens canadiens (figure 4). En 2016, 73,4 % des étudiants internationaux, 53,6 % des citoyens canadiens et 31,4 % des résidents permanents qui ont obtenu un grade de premier cycle étaient âgés de moins de 25 ans.

Au deuxième cycle, les résidents permanents demeurent ceux qui obtiennent leur grade le plus tardivement (figure 5). De 2001 à 2016, la part des moins de 30 ans parmi ceux qui ont obtenu un grade a fluctué, atteignant un minimum de 20,7 % en 2004 et un maximum de 32,4 % en 2009, avant de s'établir à 22,5 % en 2016. Au cours de la période, les étudiants internationaux se sont également démarqués : la part des moins de 30 ans parmi ceux qui ont obtenu un grade, équivalente à la part observée en début de période chez les citoyens canadiens, a d'abord diminué, puis s'est mise à augmenter à partir de 2008 pour atteindre 72,1 % en 2016, dépassant alors nettement la part notée chez les citoyens canadiens (58,7 %).

Au troisième cycle, les citoyens canadiens, les résidents permanents et les étudiants internationaux se sont distingués de plus en plus les uns des autres au fil du temps (figure 6). En 2001, la part des moins de 35 ans parmi ceux qui ont obtenu un grade était très voisine d'un groupe à l'autre. En 2016, la situation est devenue tout autre : la part chez les étudiants internationaux a fortement augmenté et domine à 74,3 %, celle chez les étudiants canadiens s'établit à 59,5 %, après avoir augmenté jusqu'en 2010 et diminué ensuite, tandis que celle chez les résidents permanents, qui s'établit à 46,1 %, a globalement peu varié depuis 2001.

## En Ontario comme au Québec, l'obtention du grade est plus tardive chez les résidents permanents, peu importe le cycle

En Ontario, on note, comme au Québec, une obtention plus tardive du grade de premier cycle chez les résidents permanents que chez les autres diplômés, et ce, tout au long de la période. Le « retard » des résidents permanents semble toutefois d'une moindre ampleur qu'au Québec. Par ailleurs, la part des moins de 25 ans parmi les

diplômés ayant obtenu leur grade n'est pas très différente chez les étudiants internationaux et chez les citoyens canadiens ; de fait, elle est sensiblement la même de 2010 à 2016.

Au deuxième cycle, l'observation de la période allant de 2001 à 2016 révèle que le « rajeunissement » des diplômés qui obtiennent un grade est un fait tant chez les citoyens canadiens que chez les résidents permanents et les étudiants internationaux. Par ailleurs, tout au long de la période, c'est chez les résidents permanents que la part des diplômés qui obtiennent leur grade avant l'âge de 30 ans est la plus faible et c'est chez les étudiants internationaux qu'elle est la plus élevée. En 2016, elle est de 44,4 % chez les premiers et de 80,4 % chez les seconds.

Au troisième cycle, de 2001 à 2016, les résidents permanents sont encore ceux qui obtiennent leur grade le plus tardivement. Chez les étudiants internationaux, un « rajeunissement » est manifeste et, à partir de 2005, ils deviennent les plus nombreux, en proportion, à obtenir leur grade avant l'âge de 35 ans.

## L'obtention du grade au premier et au deuxième cycle est plus hâtive chez les femmes, peu importe le statut au regard de la résidence et de la citoyenneté

Nous avons vu plus haut que, de 2001 à 2016, l'obtention du grade est plus hâtive chez les femmes que chez les hommes, au Québec et en Ontario, aux deux premiers cycles. En est-il de même chez les citoyens canadiens, les résidents permanents et les étudiants internationaux ?

Les données pour la période allant de 2001 à 2016 montrent que c'est effectivement le cas, aux deux premiers cycles, dans les deux provinces, sauf durant une courte période pour les résidents permanents, au premier cycle, en Ontario (figures 7 et 8).

Dans les deux provinces, les étudiants internationaux sont ceux qui, de manière générale, affichent l'écart entre les sexes le plus marqué au premier cycle quant au pourcentage de diplômés qui avaient moins de 25 ans à l'obtention du grade. Chez eux également, au deuxième cycle, l'écart entre les sexes quant au pourcentage de diplômés qui étaient âgés de moins de 30 ans à l'obtention du grade est important pour l'essentiel de la période allant de 2001 à 2016, mais il rétrécit fortement vers la fin de celle-ci, au Québec comme en Ontario.

Chez les résidents permanents, l'écart entre les sexes au premier cycle est à peine différent de celui qu'on observe chez les citoyens canadiens, que ce soit au Québec ou en Ontario. Au deuxième cycle, cependant, les tendances sont contraires d'une province à l'autre : au Québec, l'écart entre les sexes, relativement faible en 2001, s'accroît au fil du temps, tandis qu'en Ontario, l'écart est marqué jusqu'en 2010, puis tend à se résorber.

Figure 4

**Pourcentage des étudiants âgés de moins de 25 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de premier cycle (citoyens canadiens, résidents permanents et étudiants internationaux), Québec et Ontario, 2001 à 2016**

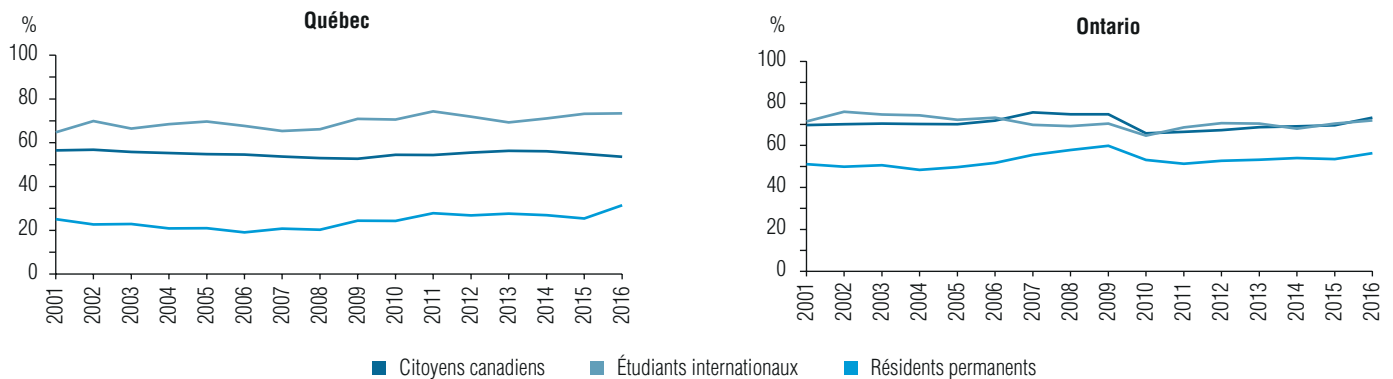


Figure 5

**Pourcentage des étudiants âgés de moins de 30 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de deuxième cycle (citoyens canadiens, résidents permanents et étudiants internationaux), Québec et Ontario, 2001 à 2016**

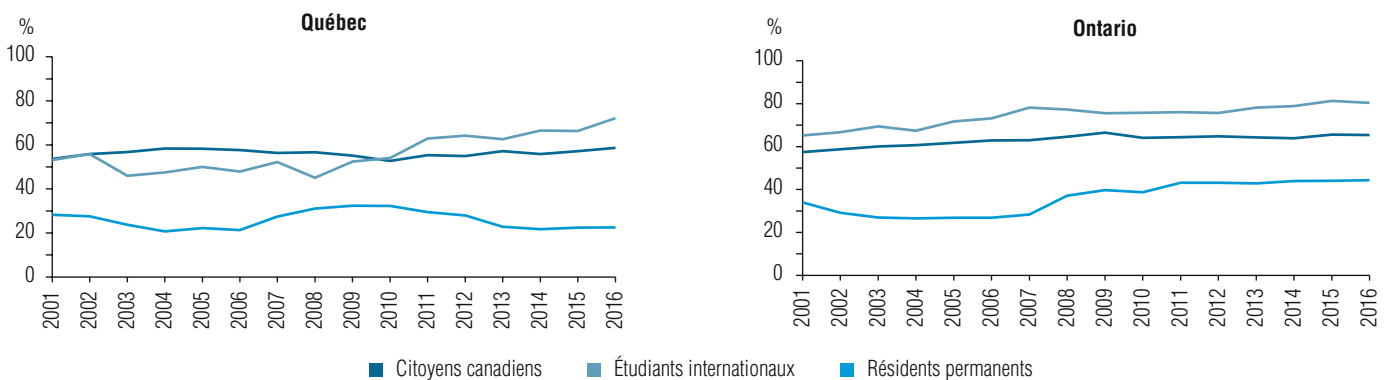
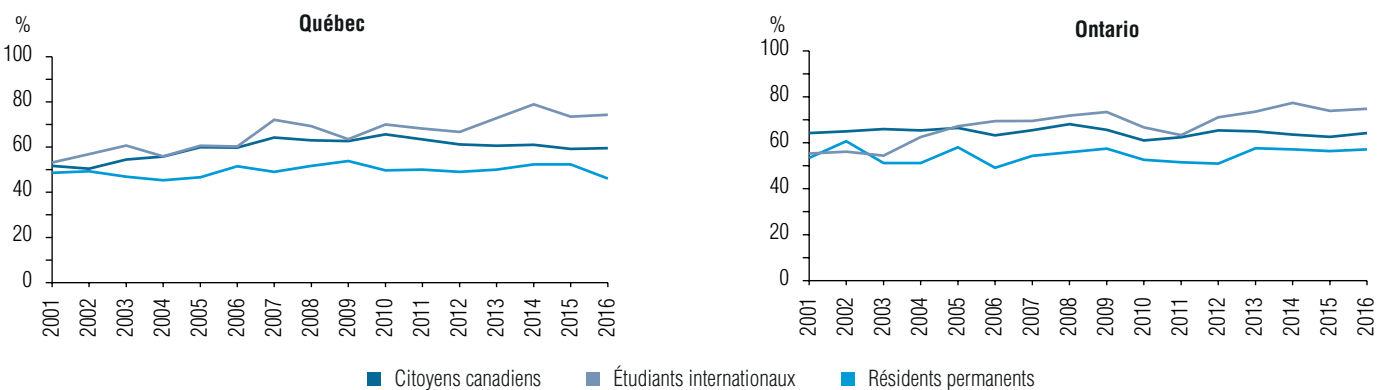


Figure 6

**Pourcentage des étudiants âgés de moins de 35 ans parmi ceux ayant obtenu un grade de troisième cycle (citoyens canadiens, résidents permanents et étudiants internationaux), Québec et Ontario, 2001 à 2016**



Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires*, compilation spéciale, 26 mars 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 7

**Pourcentage des moins de 25 ans parmi les étudiants ayant obtenu un grade de premier cycle (citoyens canadiens, résidents permanents et étudiants internationaux), selon le sexe, Québec et Ontario, 2001 à 2016**

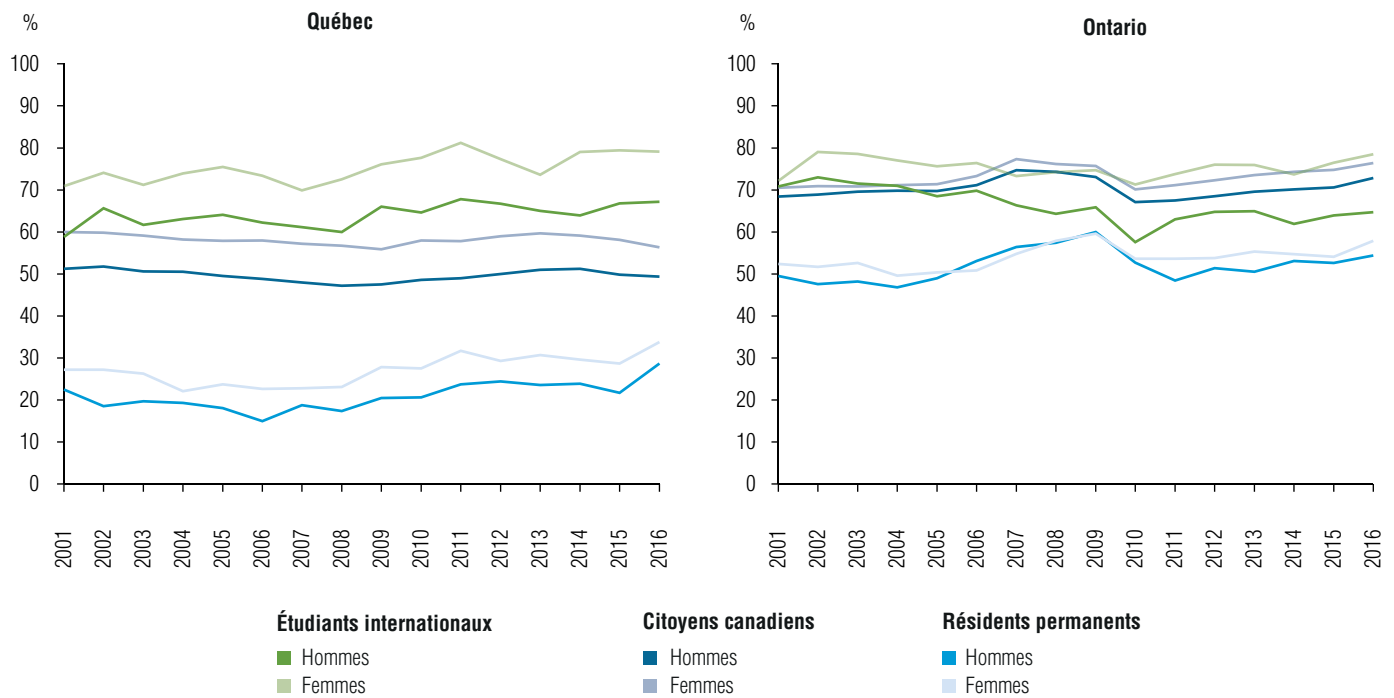
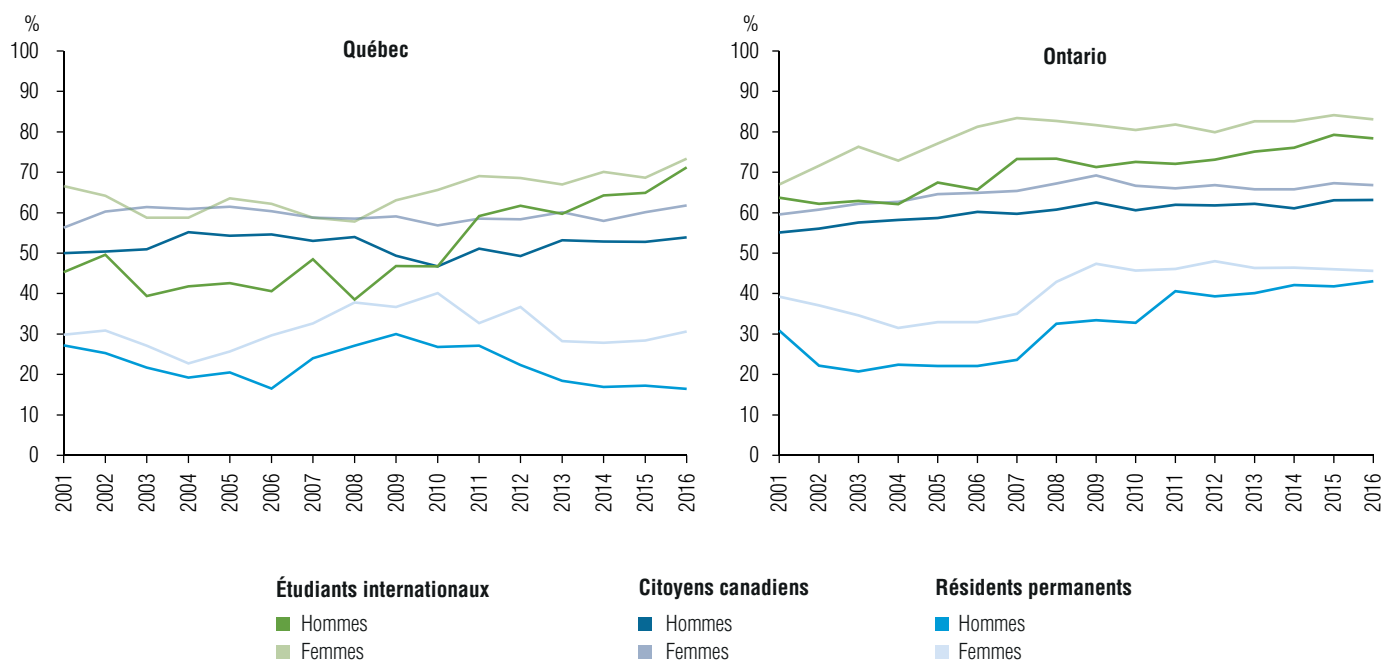


Figure 8

**Pourcentage des moins de 30 ans parmi les étudiants ayant obtenu un grade de deuxième cycle (citoyens canadiens, résidents permanents et étudiants internationaux), selon le sexe, Québec et Ontario, 2001 à 2016**



Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires*, compilation spéciale, 26 mars 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Pour conclure

L'examen des données du SIEP montre que de 2006 à 2016, c'est aux cycles supérieurs que le profil des diplômés ayant obtenu un grade a le plus changé, au Québec comme en Ontario.

Au Québec, la part des grades décernés aux femmes a fortement augmenté aux deuxième et troisième cycles; en Ontario, elle s'est essentiellement accrue au troisième. Dans les deux provinces, la part des grades décernés aux étudiants internationaux a augmenté aux trois cycles, mais particulièrement au deuxième et au troisième cycle. En Ontario, la part des grades décernés dans un domaine lié aux STGM a augmenté aux trois cycles, mais spécialement au troisième, là où elle s'est aussi accrue au Québec.

En ce qui a trait à l'âge d'obtention du grade, l'analyse des données pour la période allant de 2001 à 2016 met au jour des écarts qui mériteraient d'être étudiés davantage.

D'abord, on constate un écart entre les sexes. L'obtention du grade est plus précoce chez les femmes que chez les hommes, au premier et au deuxième cycle, au Québec et en Ontario, chez les étudiants internationaux, chez les citoyens canadiens et, sauf pendant une courte période au premier cycle, chez les résidents permanents.

Ensuite, on note un écart entre les diplômés selon leur statut. Au Québec et en Ontario, de manière générale, les étudiants internationaux obtiennent leur grade de façon plus hâtive que les citoyens canadiens et les résidents permanents, du moins les dernières années de la période considérée. Et sauf en Ontario au premier cycle, leur avance est très forte. À l'opposé, de façon tout aussi généralisée et peu importe le cycle, les résidents permanents obtiennent leur grade de façon beaucoup plus tardive que les autres étudiants.

On observe par ailleurs des phénomènes de « rajeunissement » dans les deux provinces : aux trois cycles en Ontario et aux cycles supérieurs au Québec, de façon notable chez les étudiants internationaux, mais aussi chez les résidents permanents, notamment au deuxième cycle en Ontario. Certains écarts observés, entre les diplômés répartis selon leur statut ou selon le sexe, s'élargissent ou tendent à se résorber au fil du temps.

L'âge d'obtention du diplôme dépend de la durée des études, laquelle varie sous l'effet de plusieurs facteurs<sup>6</sup>. Certains renvoient, par exemple, aux caractéristiques des systèmes scolaires fréquentés, aux programmes d'études suivis (leur durée, leurs conditions d'accès), aux modes de fréquentation scolaire possibles, etc. D'autres sont plutôt liés au cheminement scolaire : continu ou interrompu, intensif ou prolongé, avec ou sans changement d'orientation, etc.

De manière générale, les femmes obtiennent leur grade de façon plus hâtive que les hommes. On doit se demander si elles entreprennent leurs études, aux différents cycles, à un plus jeune âge qu'eux et, si oui, pourquoi, mais également si la durée de leurs études qui mènent à un grade est plus courte, pour diverses raisons. Plusieurs facteurs sont sans doute en cause ; on sait notamment que les domaines d'études sont fortement différenciés selon le sexe.

Dans le cas des étudiants internationaux, on peut se demander si l'obtention précoce du grade n'est pas d'abord le résultat d'un processus de sélection favorisant des candidats au parcours sans retard qui seront, en conséquence, parmi les plus jeunes à l'inscription. En outre, dans le cas de ces étudiants, la durée des études est probablement optimisée, si l'on considère les contraintes de la mobilité internationale. Signalons en passant que la plus forte présence des étudiants internationaux aux cycles supérieurs contribue sans doute au « rajeunissement » des populations de diplômés qui obtiennent un grade, au Québec et en Ontario.

Dans le cas des résidents permanents, venus également de l'étranger, l'obtention tardive du grade résulte certainement de ruptures dans le cheminement scolaire, liées aux raisons de l'immigration ou au processus d'immigration lui-même. Le cheminement scolaire de ces étudiants aura été ponctué, selon le cas, d'interruptions, de recommencements, de mises à niveau et de périodes d'apprentissage de la langue.

6. Nous considérons ici la durée des études dans sa globalité. L'édition de 2018 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE présente un bref profil selon l'âge des diplômés à l'issue d'un premier cursus à l'enseignement tertiaire, mais ne s'attarde qu'aux différences entre les pays. L'indicateur utilisé à cette fin est l'âge moyen à l'obtention du diplôme, lequel, selon les auteurs, « dépend de deux facteurs dont les effets se conjuguent : l'âge moyen à l'inscription et la durée des études. L'âge des étudiants au commencement de leur formation tertiaire dépend de la structure du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, des critères d'accès et des processus d'admission dans l'enseignement tertiaire, du service militaire et des diverses possibilités de passer des études au monde du travail. La durée des études dépend de la structure des cursus ou du mode de scolarisation (à temps plein ou à temps partiel) ». Source : OCDE (2018), « Indicateur B5 – Quel est le profil des diplômés de l'enseignement tertiaire? », dans OCDE, *Regards sur l'éducation 2018. Les indicateurs de l'OCDE*, [En ligne], Éditions OCDE, p. 221-222. doi : [dx.doi.org/10.1787/eaq-2018-fr](https://dx.doi.org/10.1787/eaq-2018-fr).

Notes accompagnant les tableaux de Statistique Canada d'où sont tirées les données commentées dans ce bulletin (tableaux nos 37-10-0070-01 et 37-10-0087-01 ainsi que les compilations spéciales<sup>1</sup>).

« Tous les nombres sont aléatoirement arrondis à un multiple de 3 à l'aide du procédé suivant : les nombres qui sont déjà un multiple de 3 ne sont pas ajustés, les nombres qui sont supérieurs de un à un multiple de 3 sont ajustés sur le prochain plus bas multiple de 3 avec une probabilité de deux-tiers et sur le prochain multiple le plus élevé de 3 avec une probabilité d'un tiers. Les probabilités sont renversées pour les nombres qui sont inférieurs de un à un multiple de 3. »

« Les données sont sujettes à révision. »

« Depuis 2009, les chiffres sur les diplômés des collèges sont diffusés selon l'année civile conformément à la façon dont les chiffres sur les diplômés des universités sont déclarés. Pour 2008 et les années antérieures, les chiffres sur les diplômés des collèges étaient diffusés selon l'année scolaire. En raison de la transition dans le calcul du nombre de diplômés de 2008 à 2009, les données sur certains diplômés diffusées en 2009 peuvent également avoir été diffusées avec celles de 2008 sur les diplômés des collèges. »

« Jusqu'à 2008, les comptes excluent les étudiants inscrits dans les programmes préalables à l'emploi, la formation d'apprenti, la formation fondamentale ou le perfectionnement des compétences professionnelles, la formation en langue seconde, les programmes préparatoires à l'emploi ou d'orientation. Par contre, débutant en 2009, le compte inclut ces programmes, mais exclut toujours les programmes de formation d'apprenti. »

« La somme des chiffres peut ne pas correspondre aux totaux en raison des valeurs arrondies. »

« La Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de l'UNESCO est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études. Les définitions et les concepts fondamentaux de la CITE ont été établis de manière à être internationalement valides et applicables à l'ensemble des systèmes éducatifs. Les données de ce tableau sont fondées sur la CITE 2011. Dans sa Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE 2011), l'Institut de statistique de l'UNESCO utilise la terminologie « niveau licence » au lieu de « niveau baccalauréat », et « niveau master » au lieu de « niveau maîtrise ». »

« Les informations sur les programmes d'enseignement sont fondées sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, celle-ci constituant la norme en vigueur à Statistique Canada pour la classification des programmes d'enseignement. Pour plus d'information, voir le lien [suivant] : [www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cpe/2016/index](http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cpe/2016/index). »

---

1. Notes pertinentes seulement.

Sources : STATISTIQUE CANADA, *Tableau 37-10-0070-01 – Diplômés postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), le type de programme et le genre de sanction d'études*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001)] (Consulté le 18 février 2019) ; Statistique Canada, *Tableau 37-10-0087-01 – Diplômés postsecondaires, selon le type de programme, genre de sanction d'études, groupes d'âge et sexe*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710008701)] (Consulté le 18 février 2019) ; Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires*, compilation spéciale, 26 mars 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Notice bibliographique suggérée :

LESSARD, Christine (2019). « Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2016 », *S@voir.stat*, [En ligne], vol. 19, n° 1 mai, Institut de la statistique du Québec, p. 1-15. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/savoir-stat-vol19-no1.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/savoir-stat-vol19-no1.pdf)].



## Indicateurs en science, technologie et innovation au Québec

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses intérieures brutes au titre de la R-D (DIRD)	M\$	8 086	7 844	7 954	8 403	8 281	8 441	9 074	8 758	8 761	..
Ratio DIRD/PIB	%	2,57	2,49	2,42	2,44	2,34	2,32	2,42	2,27	2,21	..
DIRD selon le secteur d'exécution											
État (DIRDET)	M\$	508	466	396	372	352	385	370	286	301	..
Entreprises commerciales (DIRDE) <sup>1</sup>	M\$	4 794	4 757	4 764	4 944	4 692	4 755	5 370	5 108	5 008	..
Enseignement supérieur (DIRDES)	M\$	2 784	2 622	2 794	3 087	3 237	3 301	3 334	3 365	3 453	..
DIRD selon le secteur de financement											
État	M\$	1 694	1 782	1 818	1 949	1 847	1 881	1 898	1 788	1 850	..
Entreprises commerciales	M\$	4 301	4 275	4 243	4 478	4 215	4 227	4 595	4 249	4 026	..
Enseignement supérieur	M\$	1 282	1 018	1 137	1 231	1 492	1 538	1 566	1 623	1 641	..
Organisations privées sans but lucratif	M\$	239	228	238	274	270	288	303	362	404	..
Étranger	M\$	572	543	517	471	456	507	712	735	838	..
Personnel de R-D du secteur des entreprises commerciales	n	..	..	..	..	..	..	47 614	48 222	43 508	..
Diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur <sup>2</sup>											
Total	n	50 022	51 024	52 113	53 289	53 361	58 236	59 934	61 755	63 705	..
Grades de premier cycle	n	34 035	33 999	34 164	34 656	33 783	38 052	37 842	38 580	39 576	..
Grades de deuxième cycle	n	10 323	10 170	10 620	10 971	11 652	12 207	12 384	13 212	14 337	..
Grades de troisième cycle	n	1 617	1 692	1 641	1 851	1 773	1 881	1 986	2 229	2 226	..
Autres sanctions	n	4 044	5 139	5 655	5 793	6 135	6 060	7 680	7 686	7 524	..
Utilisation des TIC par les ménages <sup>3</sup>											
Taux de branchement à Internet	%	67,1	71,2	72,7	74,2	77,0	79,6	79,3	81,8	82,9	85,9
Capital de risque											
Niveau d'investissements en capital de risque	M\$	383	319	305	467	372	565	541	753	1 038	1 335
Nombre d'entreprises financées	n	144	125	117	151	144	150	167	172	150	138
Nombre de transactions	n	183	152	136	181	164	167	196	201	182	167
Capital de risque investi en pourcentage du PIB	%	0,12	0,10	0,09	0,14	0,11	0,16	0,14	0,20	0,26	0,32
Exportations manufacturières par niveau technologique <sup>4</sup>											
Haute technologie	M\$	14 278	13 255	11 816	11 862	11 730	12 953	16 255	18 271	16 459	16 737
Total manufacturier	M\$	62 922	51 163	52 410	55 998	56 430	58 963	66 920	73 146	71 572	75 897
Importations manufacturières par niveau technologique <sup>4</sup>											
Haute technologie	M\$	15 946	15 124	14 872	14 397	13 776	15 281	14 947	15 985	16 015	16 077
Total manufacturier	M\$	64 918	57 764	60 911	68 074	66 322	69 487	72 696	77 414	75 861	81 614

1. L'enquête du secteur des entreprises commerciales a été remaniée à partir de l'année de référence 2014. Il faut donc user de prudence en comparant les données de 2014 avec celles des années antérieures.

2. Excluant les diplômés des programmes de résidence dans le domaine de la santé.

3. L'introduction d'une nouvelle méthode de collecte de données en 2010 crée une rupture de série dans les données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*. Il faut donc user de prudence en comparant les données de 2010 et des années suivantes avec celles des années antérieures.

4. Les industries manufacturières selon les niveaux technologiques, basés sur la classification publiée par l'OCDE, sont dorénavant présentées selon la quatrième révision de la classification internationale type des industries (CITI rév. 4).

Sources : R-D : Statistique Canada, Tableau 27-10-0273-01 – *Dépenses intérieures brutes en recherche et développement, selon le type de science et selon le secteur de financement et le secteur d'exécution*, (Consulté en janvier 2019); *Ancien tableau 384-0038 - Produit intérieur brut en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux (annuels)*, *Ibid*, (Consulté en mars 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Personnel de R-D du secteur des entreprises commerciales : Tableau 27-10-0341-01 – *Caractéristiques des entreprises au titre de la recherche et développement intra-muros, selon le groupe d'industries basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le pays de contrôle et les provinces et territoires*, (Consulté en janvier 2019), Tableau 27-10-0337-01 *Catégories professionnelles du personnel affecté à la recherche et développement intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries fondé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le pays de contrôle*, *Ibid*, (Consulté en janvier 2019).

Diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur : Statistique Canada, Tableau 37-10-0070-01 – *Diplômés postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), le type de programme et le genre de sanction d'études*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710007001)] (Consulté le 18 février 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Utilisation des TIC par les ménages : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Capital de risque : Thomson Reuters, Thomson One, données saisies en août 2017.

Exportations et importations manufacturières par niveau technologique : Statistique Canada, *Commerce international des marchandises et Institut de la statistique du Québec* (données mises à jour le 30 octobre 2018).

Ce bulletin est réalisé par :

Christine Lessard, agente de recherche  
christine.lessard@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2019

Direction générale adjointe aux  
statistiques et à l'analyse économiques :

Pierre Cauchon, directeur général adjoint

ISSN 1715-6432 (en ligne)

Ont collaboré à la réalisation :

Andrée-Ann Sénéchal, mise en page  
Sarah Bélanger, révision linguistique  
Direction de la diffusion et des communications

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2005

Pour plus de renseignements :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2411 ou  
1 800 463-4090 (sans frais)  
Télécopieur : 418 643-4129

Toute reproduction autre qu'à des fins  
de consultation personnelle est interdite  
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)